

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>re</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 14 minut. soir, Omnibus.  
4 — 11 — — Express.  
4 — 11 — matin, Express-Poste.  
9 — 48 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

1 heure 59 minut. soir, Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 11 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Les correspondances de l'Inde que nous apportent aujourd'hui les journaux de Londres expliquent enfin la véritable situation des généraux Outram et Havelock. Ce dernier, nous disent les correspondances, a été forcé de laisser un détachement du 64<sup>e</sup> régiment d'infanterie, sous les ordres du major Sibley, pour garder les blessés, les bagages et les bêtes de somme à Alumbag (Jardin du monde), résidence de campagne de l'un des princes d'Oude, à la distance de trois milles de Lucknow. Le reste des forces a marché sur Lucknow. Aussitôt que les généraux Outram et Havelock ont eu traversé sur un pont le canal entre Alumbag et Lucknow, l'ennemi s'est massé derrière eux en grand nombre, coupant toutes les communications avec le détachement commis à la garde des blessés. Les troupes anglaises, en approchant de Lucknow, ont exécuté un mouvement de déviation par la droite pour éviter les principales défenses de l'ennemi. Nonobstant cette précaution, elles ont perdu beaucoup de monde avant d'arriver à la résidence.

Le lendemain de leur arrivée, il a fallu attaquer les retranchements de l'ennemi. En effet, des Anglais les ont attaqués et pris, et ils sont, en quelques jours parvenus à expulser l'ennemi de la partie sud-est de la ville. Mais ensuite il leur a fallu attendre des renforts. Havelock et Outram n'avaient que deux jours de vivres pour leurs soldats lorsqu'ils ont quitté Alumbag le 26 septembre. Depuis ce jour jusqu'au 16 octobre, pas un homme, pas une once de biscuit n'a pu arriver jusqu'à eux. Greathed n'est arrivé que le 16 octobre à Allighur et le 18, le colonel Wilson, qui commande à Cawapore a été obligé de détacher la majeure partie de ses troupes sur Lucknow, dans la direction de Bithore, pour disperser un corps formidable de munitifs massés de ce côté. Il est certain que les assaillants n'oseraient pas affronter les Anglais à la baïonnette, à Lucknow, mais ceux-ci auront-ils assez de vivres et de munitions? Personne ne saurait le dire.

Il ne faut rien exagérer; mais enfin les rensei-

gnements qui précèdent, en éclairant la position des troupes anglaises de Lucknow, ne sont certes pas faits pour inspirer une confiance illimitée. Nous savons bien que le colonel Greathed est en marche pour dégager les généraux Havelock et Outram, mais, ainsi que le fait remarquer le *Times* lui-même, il ne faut pas oublier que les cipayes, maintenant qu'ils sont réunis dans le royaume d'Oude, se trouvent beaucoup plus à l'aise, puisqu'ils opèrent dans leur propre pays, Oude ayant toujours été le principal foyer de recrutement choisi par les Anglais chargés d'enrôler des soldats indigènes. Or, ce fait mérite une très-sérieuse attention. — Havas.

Le prince Callimachi a eu, à Vienne, plusieurs conférences avec le comte Buol, dans lesquelles il s'est agi, d'une part, des Principautés, de l'autre, du décret russe relatif aux ports de la mer Noire. Le cabinet des Taileries paraît craindre qu'une révolution éclate d'un jour à l'autre dans les Principautés. Le cabinet autrichien n'a reçu de ses agents, dans ces provinces, aucune communication qui fasse croire à un danger imminent et les renseignements du prince Callimachi sont analogues. La Turquie a pu et dû prendre quelques mesures de précautions, mais il n'y a aucun motif d'inquiétudes ultérieures ni de préparatifs militaires. C'est la présence à Vienne du prince de Schwartzberg et du comte Coronini qui a donné lieu à la rumeur de préparatifs militaires de l'Autriche. Mais ces messieurs sont repartis pour leurs gouvernements sans instructions relatives à des réunions de troupes. — Havas.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, le 30 novembre. — Le paquebot qui a quitté New-York, le 17, vient d'arriver avec 175,000 dollars. — Les Mormons étaient décidés à se défendre.

Le traité avec Nicaragua était, dit-on, signé. La situation des banques et celle des affaires à la Bourse est meilleure. Le change sur Londres était de 107 à 108 1/2. Le coton et les froments étaient calmes. Il était arrivé de Californie 1,176,000 dollars.

Madrid, 29 novembre. — Un prince est heureusement né.

L'Infant et la Reine sont en bonne santé.

Londres, 1<sup>er</sup> décembre. — La Reine viendra demain à Londres pour présider un conseil privé.

Le *Times* croit que la Banque ne pourra pas abaisser le taux de l'escompte avant quinze jours.

Hambourg, lundi soir. — La suspension des paiements de MM. Ulberg et Cramer, a produit la plus grande consternation à la Bourse, parce qu'il est impossible d'en prévoir toutes les suites. Plusieurs des maisons les plus recommandables ont déjà suspendu leurs paiements.

Les cours des fonds ne sont que nominaux; il ne se fait pas d'affaires en marchandises.

Hambourg, 1<sup>er</sup> décembre. — Un grand nombre de nouvelles faillites très-considérables ont éclaté. Beaucoup d'agents de change ont suspendu leurs paiements. La méfiance est générale.

On n'escompte plus aucun effet.

Les cours des marchandises et des valeurs ne peuvent être fixés.

Madrid, 30 novembre. — La naissance de l'infant d'Espagne a produit une satisfaction générale.

On fait les préparatifs de grandes fêtes royales.

— Havas.

## EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — On mande de Saint-Petersbourg, 23 novembre, à la correspondance Havas :

« Bien que la situation actuelle du Caucase et de la côte d'Abatie ait déterminé notre gouvernement à n'ouvrir pour le moment, au commerce, que les ports d'Anapa, de Redout-Kalé et de Souchoum-Kalé, les nécessités du commerce enjoignent néanmoins que des agents consulaires soient institués, conformément au traité de Paris, dans la prochaine session. Plusieurs gouvernements ont formé des demandes à ce sujet, et il y sera fait droit de la manière la plus libérale possible; le moment ne tardera pas à arriver, sans doute, où on pourra les satisfaire complètement sous ce rapport.

## FEUILLETON

## LES DEUX SOEURS.

(Suite.)

DEUXIÈME PARTIE. — VENISE.

I.

Le temps était splendide et le soleil brûlant; les tours massives, les dômes surmontés de la brillante croix d'or, et les clochers aux fines dentelures se dessinaient sur le bleu du ciel.

C'était une de ces journées lumineuses qui semblent faites pour la joie et le repos. C'était aussi l'heure à laquelle Venise, toute frémissante des baisers d'une brise tiède et parfumée, semble s'endormir dans son lit de pourpre au bruit de la rame qui bat ses lagunes et du chant de ses gondoliers.

Et cependant la vie, loin de s'engourdir dans les veines de la voluptueuse cité, semblait s'y réveiller énergique et vigoureuse. Des groupes animés couvraient les places publiques, les conversations s'engageaient au coin des rues, et des profondeurs de la foule s'élevait un murmure sourd et continu qu'on eût pu comparer au bruissement d'un champ de blé, sous les ardentes exhalaisons du midi.

La place Saint-Marc surtout offrait le coup-d'œil le plus pittoresque et le plus original. Les matelots, les ouvriers de l'arsenal, les juifs, toujours curieux d'appren-

dre les nouvelles qui pouvaient intéresser leur commerce, quelques marchands, moins hardis que les autres, mais qui se décidaient pourtant à venir tendre un peu l'oreille pour n'être pas tout-à-fait pris au dépourvu, puis enfin des moines et des soldats, tels étaient les éléments de cette multitude bourdonnante, qui paraissait préoccupée des plus graves intérêts.

L'encombrement augmentait de telle sorte aux abords du palais ducal, que bientôt la porte principale fut entièrement masquée et que toute communication de l'intérieur avec le dehors devint à peu près impossible. Mais, tout-à-coup, une troupe de hallebardiers à cheval parut à l'extrémité de la place entre les deux colonnes de granit qui supportaient le lion de Saint-Marc et la statue de Saint-Theodore.

A cet aspect, la foule s'en alla et jugea prudent de faire de bon gré ce qu'on allait lui demander de vive force. Elle se replia à droite et à gauche, de manière à se séparer en deux haies et à former un passage libre au milieu d'elle. Il résulta de cette pression instantanée certaines réclamations plaintives et quelques essais de rébellion; mais d'énergiques menaces appuyées de deux ou trois coups de pertuisane distribués à propos, eurent bientôt rétabli l'ordre et mis les mécontents à la raison.

Le plus grand silence régnait sur tout le devant de la ligne des curieux, car le ton dont les hommes d'armes avaient intimé à la foule l'ordre de se taire n'était point de nature à encourager les bavards. Mais à une certaine

de pas plus loin, c'est-à-dire hors de la portée des soldats, se tenait un petit conciliabule composé de tout ce que Venise renfermait de fortes têtes parmi les valets de grandes maisons, les vieilles femmes et les marins du port. L'ombrageuse politique du sénat ne laissait à la vérité rien transpirer au dehors qui pût compromettre la sûreté de ses négociations ou la parfaite indépendance de sa volonté. Mais depuis quelques jours, certains bruits, assez insignifiants par eux-mêmes, avaient couru par la ville; c'étaient ces mêmes bruits, interprétés, enflés et commentés de mille façons diverses, qui défrayaient en ce moment la conversation de notre petit groupe, rallié près d'un des courts et massifs piliers du palais ducal. Là, comme partout ailleurs, la discussion avait ses alternatives d'orage et de calme plat; souvent les discoureurs tombaient d'accord entre eux; souvent aussi les démentis et les sarcasmes prenaient la place des bonnes raisons. Le conciliabule en plein vent ne tarda pas à en venir à cette fâcheuse extrémité; et l'on ne sait quelles eussent été les conséquences d'une lutte qui, entre pareilles gens, pouvait passer bien vite de la langue au stylet, si un marin de l'île de Malte, jusqu'alors calme et silencieux dans son coin, ne se fût avancé en réclamant son tour de parole et en dominant tout d'abord le tumulte par l'excellente qualité de ses poumons.

— Tous tant que vous êtes ici, mes enfants, vous n'entendez pas grand-chose, à ce que je vois, aux affaires de la République; et si vous voulez que je vous parle



» M. George Benvenuto Mathie, consul général britannique pour la mer Noire, a reçu aussi l'excéquat, pour la mer d'Azof. La commission de marine, réunie sous la présidence du grand-duc Constantin, a tenu déjà plusieurs séances et s'est occupée d'abord de réunir et de coordonner les matériaux de ses travaux ultérieurs. C'est le relevé de tous les accidents de mer arrivés depuis dix ans et de leurs causes. Déjà plusieurs membres de la commission ont déposé des propositions tendant à modifier la construction des navires et à leur procurer des capitaines plus instruits. Il est très-possible que des modifications assez importantes seront introduites dans notre marine par suite de ces propositions. »

PERSE. — On lit dans le Nord :

« Une dépêche télégraphique de Trieste, publiée dernièrement par le *Morning-Post*, et que nous avons reproduite, annonçait : « que la guerre civile continuait en Perse, et que le shah avait refusé l'intervention de la Russie. »

» D'après les informations qui nous parviennent de St-Petersbourg, on n'avait dans cette capitale aucune nouvelle d'une guerre civile quelconque qui aurait éclaté en Perse. Tout, au contraire, était parfaitement tranquille dans ce pays, où la cérémonie de la reconnaissance de l'héritier présomptif du trône venait d'avoir lieu avec une grande solennité, en présence et avec l'assentiment unanime de tous les représentants étrangers résidant à Téhéran.

» Cet événement important est de nature, non-seulement à rassurer entièrement sur l'état intérieur de la monarchie persane, mais encore à garantir sa sécurité à venir.

» Nous n'avons donc pas besoin d'ajouter qu'aucune intervention armée de la part de la Russie n'a pu être offerte, et par conséquent refusée par le shah. »

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES. — L'*Etoile du Danube* publie la dépêche télégraphique suivante de Jassy : « Jassy, 27 novembre 1857. — Une seconde et dernière série de questions vient d'être mise à l'ordre du jour général des délibérations de l'assemblée ad hoc. Ces questions sont : 1° règlement du tribut payable à la Turquie; 2° règlement des relations des Principautés avec les puissances garantes; 3° le système électoral sur des bases plus larges; 4° conseils départementaux, municipaux et communaux; 5° instruction obligatoire. »

» La question de l'abolition de la corvée, sous le respect de la propriété seigneuriale, reste toujours la première à l'ordre du jour.

» La tranquillité est parfaite dans le pays. »

CHINE. — Dans une lettre, datée de Hong-Kong, le 16 octobre, le *Daily-News* annonce une prochaine attaque contre Canton; voici les termes de cette correspondance :

« Toute chance de négociations avec l'empereur à Pékin étant perdue, lord Elgin a concerté des mesures avec le commandant en chef de la marine pour l'assaut et la prise de Canton. Toutes les forces disponibles seront dirigées sur Canton, le 31 octobre. On dit que les forces françaises coopéreront à l'attaque. On pense que l'amiral russe Poutiatine offrira aussi ses services, et la cour de Pékin sera ainsi convaincue que les barbares agissent de concert. »

franchement, je ne m'y entends pas beaucoup mieux que vous. Cependant j'ai ma petite façon de voir et de comprendre les choses, sachez-le bien; et je ne partage pas plus l'avis des impatients qui croient à une guerre imminente, que celui de bonnes âmes trop confiantes qui s'endorment tranquillement sur la foi des traités de paix. Sans doute, il y a trêve entre la sérénissime république de Venise et le noble duc de Milan, mais ce duc-là est un ambitieux qui sera l'ami de Venise tant qu'il y trouvera quelque intérêt, et qui deviendra son persécuteur dès qu'une occasion utile se présentera de changer de masque et de lui offrir la pointe d'une épée au lieu d'une poignée de main. J'étais sur la galère qui a amené ici, il y a trois jours, les ambassadeurs de la république de Florence, et j'en ai assez entendu pour vous dire que celui-là serait bien malin qui préjugerait les événements dont l'Italie sera prochainement le théâtre, puisque les grands personnages dont je viens de parler et qui ne se cachaient pas de moi, pauvre matelot occupé près d'eux à la manœuvre du bâtiment, déclaraient tout haut, après avoir pesé les probabilités de l'avenir, que leurs démarches étaient un coup de dé dont ils ne pouvaient prévoir les chances, et que Dieu seul savait ce qui en devait advenir. — Il n'en est pas moins vrai, dit une voix dans la foule, qu'un envoyé extraordinaire est arrivé de Milan cette nuit même, et qu'il n'est pas d'usage de se faire de telles politesses entre gens qui sont prêts à en venir aux mains. — Patience, riposta le Maltais, on verra. — Le matelot en

## FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* :

L'opération de la pose du câble électrique sous-marin qui doit relier la Sardaigne à l'île de Malte vient d'être terminée avec le plus grand succès.

Le navire l'*Elba*, porteur du câble, remorqué par le vapeur le *Blazer*, et escorté par la corvette mixte le *Desperate*, est arrivé à Malte dans la matinée du 19 au 18 au fond de la baie Saint-Georges, située à 5 milles environ de La Valette.

— Des dépêches arrivées à Toulon prescrivent l'armement, à dater du 1<sup>er</sup> décembre, des bâtiments ci-après désignés : la corvette à vapeur le *Laplace*, le transport mixte la *Gironde*, et l'avis à vapeur le *Daim*. La canonnière de 1<sup>re</sup> classe l'*Alarme* a reçu l'ordre aussi de compléter son armement, à compter du 1<sup>er</sup> décembre. Ces quatre bâtiments sont destinés pour la Chine.

Les corvettes à hélice *Wolck*, *Vepres* et *Bomrol*, de la marine impériale russe, sont attendues prochainement à Toulon. Ces navires, placés sous le commandement supérieur de M. de Wink, capitaine de vaisseau, arrivent de Cherbourg.

— Les journaux de Paris nous annoncent une bien triste nouvelle, la mort prématurée du fils du général Lamoricière. Après quelques mois de séjour dans ses propriétés du département de Maine-et-Loire, M<sup>me</sup> de Lamoricière retournait auprès du général à Bruxelles, avec ses trois enfants, deux filles et un fils de trois ans, et se trouvait depuis très-peu de temps à Paris. Elle a eu la douleur de voir mourir son fils dans ses bras. Cette perte inattendue sera vivement sentie par tous ceux qui ont pour l'honorable général estime et sympathie, et le nombre en est grand parmi les hommes de toutes les opinions. L. T.

— Jeudi 26 novembre, un accident, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, est arrivé à Tours. Les travaux qui s'exécutent en ce moment dans la rue Robelais, pour mettre en communication les égouts de la place d'Aumont et de la place Saint-Venant, avaient mis à nu les fondations de deux maisons un peu vieilles et très-étroites de façade. A dix heures du soir, un craquement s'est fait entendre, et quelques instants après un éboulement s'est produit.

Par un bonheur providentiel, personne n'a été blessé. Un des habitants de ces maisons allait se mettre au lit; mais heureusement il a pu se sauver à temps.

Quelques minutes après, la façade de sa maison s'écroulait ainsi que celle de la maison voisine; des pans de mur tombaient dans la rue; et quelques meubles, placés sur le devant, étaient précipités des étages supérieurs au milieu des décombres. Une troisième maison était également ébranlée; toutefois elle a résisté; quelques pierres seulement en ont été détachées.

Déjà, dans la journée, quelques indices s'étaient manifestés; mais rien ne pouvait faire prévoir que l'écroulement se produirait si promptement. Dès ce matin, les ouvriers se sont mis à l'œuvre à l'effet de déblayer la rue et de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir de nouveaux accidents. Entre autres choses on voyait, dans ce

sait plus long qu'il n'en veut dire, fit observer un des auditeurs. N'est-il pas vrai, ajouta-t-il en se tournant vers lui. — Sur mon âme et sur Dieu, répondit le Maltais, je n'ai sur ce qui se passe que des données très-vagues et très-incomplètes. Seulement, s'il faut vous le dire, je me méfie de l'espèce de retraite où affecte de se retrancher le duc Visconti. Je me méfie surtout de ne plus entendre répéter aux échos des champs de bataille un nom qui nous faisait jadis trembler, un nom qui était la gloire des armes milanaises, le nom du comte de Carmagnola!

Un frisson parcourut à ce mot toutes les poitrines.

— Nom terrible, en effet, qui a souvent retenti dans les désastres de Venise! dit un assistant; mais pourquoi nous inquiéter de ce silence? Il est de la valeur guerrière comme des météores; cela brille et cela s'éteint. Qui vous dit que le ciel, voulant délivrer Venise de son plus redoutable ennemi, n'a point condamné désormais Carmagnola à l'impuissance et au repos? Quant à moi, mes amis, je vois les choses d'une façon beaucoup moins sombre, et je me dis que, puisque le lion se tait, c'est qu'il dort. — Je ne sais s'il dort ou s'il veille, dit un nouveau venu; mais ce qu'il y a de certain, et ce que je m'étonne de vous voir ignorer, car il n'est question, depuis ce matin, que de cela dans Venise, c'est que Carmagnola et Visconti sont en rupture ouverte, que le duc a accusé publiquement son général de trahison, et qu'il a obtenu du gouvernement de Saint-Marc qu'il mettrait sa tête à

qui reste d'une salle à manger, une table qui est restée suspendue sur deux pans de murs.

Nous ignorons complètement quelles sont les pertes matérielles; mais nous sommes heureux de répéter que personne n'a couru de danger.

(*Journal d'Indre-et-Loire.*)

— Les correspondances de Cherbourg contiennent des détails douloureux sur le sinistre qui a éclaté dans les ateliers de la marine du gouvernement. Il existe dans ces ateliers une fonderie où s'opère la fonte des pièces servant à la construction des navires. Un immense bâtiment couvert renferme le fourneau, ainsi que la vaste chaudière qui s'y trouve suspendue. Un mécanisme permet de faire manœuvrer la chaudière par le milieu et, quand la fonte est en fusion, de la verser lentement dans les moules creusés dans le sol. Il y a quelques jours, une vingtaine d'ouvriers environ versaient la fonte dans les moules, lorsque tout-à-coup se brisa l'écrin qui retenait l'anse de la chaudière. Le gigantesque récipient tomba, et tout le liquide enflammé qu'il contenait se répandit dans l'atelier, comme une lave volcanique. Dix ouvriers furent atteints par le torrent.

Quelques-uns avaient pu grimper sur des appuis de croisée; ils eurent la douleur de voir leurs malheureux camarades lutter de vitesse avec le métal en fusion, sur un espace de 500 mètres, et succomber dans cette lutte impossible, n'ayant plus de jambes, et les os cantérisés par l'impitoyable lave. Une souscription a été ouverte en faveur de ces pauvres victimes du travail, en attendant que l'Asile du Vesinet puisse les recevoir. Les officiers russes en rade de Cherbourg, en l'honneur desquels précisément, la municipalité organisa un bal, ont mis le plus noble empressement à s'inscrire parmi les souscripteurs pour soulager le sort de ces braves gens et de leurs familles.

De semblables catastrophes disent assez l'utile, la sociale et chrétienne attribution de l'Asile du Vesinet, et combien il est désirable que cette belle création provoque la fondation d'établissements semblables dans toutes nos grandes villes.

— Nous lisons dans un journal de Londres, au sujet d'une nouvelle tentative du lancement du *Leviathan* :

« Une troisième, et nous sommes contents de pouvoir ajouter heureuse, épreuve, a eu lieu samedi, pour lancer le *Leviathan*, qui maintenant est avancé de beaucoup dans sa route vers l'eau. L'opération a été commencée à dix heures un quart sous la direction de M. Brunel, l'ingénieur, et du capitaine Haulson. Leurs premiers efforts ont été destinés à tâcher de mettre la tête du bâtiment en ligne avec l'arrière. La pompe se trouvait à environ vingt-cinq pouces en avant de la proue vers l'eau. On a ensuite fait agir la pression hydraulique : en moins d'une minute, le bâtiment s'est mis en mouvement, et, en moins d'une demi-heure, il s'est redressé, s'étant avancé à plus de deux pieds. La partie la plus difficile du travail de lancement se trouve donc commencée. Les opérations ont duré jusqu'à quatre heures et demie, et, à cette heure, le navire avait fait 15 pieds 1 pouce du côté de l'avant et 13 pieds du côté de l'arrière. La distance totale à parcourir est d'environ 300 pieds et l'on suppose que, mardi

prix. La chose, dit-on, est faite; d'où il résulte que si le comte de Carmagnola, le lion dont vous parlez, était arrêté sur le territoire de la République, on l'enverrait tout doucement et sous bonne escorte à Son Altesse le duc de Milan, qui lui ferait très-probablement rogner les ongles. Mais tenez, voici les sénateurs qui se rendent au palais ducal. Bon Dieu! sont-ils assez blêmes et pensifs! Allons! allons! il y a de grands événements sous jeu.

Le groupe se dispersa; chacun voulait voir de plus près le sénat, qui se rendait processionnellement en séance, comme cela se pratiquait dans les circonstances extraordinaires. Bientôt les acclamations prolongées annoncèrent l'arrivée du doge Francesco Foreari; et on le vit en effet apparaître ayant à sa droite l'ambassadeur de Florence, et à sa gauche l'envoyé du duc de Milan, le signor Ericcio.

Un observateur attentif eût certainement surpris les regards de défiance et de haine qui s'échangeaient entre l'envoyé milanais et l'ambassadeur florentin. Les sénateurs allèrent silencieusement prendre leur place dans la salle des délibérations. Ils semblaient éviter de se communiquer leurs pensées, les uns voulant sans doute s'en rapporter aux lumières qui allaient jaillir de la discussion, les autres craignant peut-être de laisser pénétrer leurs vues secrètes, le plus grand nombre arrivant avec une conviction faite et un parti irrévocablement arrêté d'avance.

Jamais question plus brûlante n'avait divisé la sei-



soir ou mercredi matin, le *Leviathan* sera amarré en vue du chantier de Deptford. Les opérations doivent être reprises lundi et continuées sans interruption jusqu'à leur entier achèvement. »

— Nous lisons dans l'*Invalide russe*, sous la date de Tiflis, 19/31 octobre :

« Aujourd'hui, dans la matinée, le prince lieutenant a daigné recevoir en audience solennelle, l'envoyé du shah de Perse, Sartib-Davoud-Khan, arrivé depuis peu de Téhéran pour complimenter, suivant l'usage, S. Exc. A cet effet, toutes les autorités supérieures civiles et militaires étaient réunies dans les salles de la maison du prince lieutenant. »

Le journal russe contient ensuite la description du cérémonial observé dans cette réception, qui s'est accomplie avec toute la pompe usitée dans les réceptions des ambassadeurs par des souverains. L'envoyé persan, Sartib-Davoud-Khan, a prononcé un discours en français et a remis au prince lieutenant le portrait de S. M. le Shah de Perse, entouré de diamants, destiné à être porté comme décoration avec un cordon bleu, plus un rescrit et une lettre du Mirza-Aga-Khan, premier ministre du shah. Le lieutenant a mis sur lui le portrait et fait une réponse au discours de l'envoyé persan. Continuant la conversation, il invita Davoud-Khan à s'asseoir avec lui sur un divan; on servit alors, suivant l'usage des Orientaux, le thé, le café et les friandises, après quoi l'envoyé a pris congé de S. Exc.

Peu de temps après, à deux heures de relevée, S. Exc. le prince lieutenant est allé dans le local occupé par l'envoyé pour lui rendre sa visite; il a été reçu avec les honneurs dus à son rang. Le journal donne le texte du discours prononcé par l'envoyé persan, et la réponse du prince lieutenant (Bariatsinski); ces discours ne contiennent que des compliments que l'on s'adresse ordinairement en pareil cas.

— Un vol de 300 fr. a été commis, avec escalade et effraction, le 24 novembre à Durtal, au préjudice du sieur Dion, cultivateur à la Cover.

Toujours la même histoire: c'est la négligence du volé qui a fait le succès du voleur. Voulant se rendre à la foire de Durtal, qui tenait ce jour-là, Dion et sa femme partirent au matin, fermant les portes, mais laissant ouvert le contrevent de leur croisée; ce qui a permis au malfaiteur de briser un carreau, et de s'introduire ensuite fort aisément dans la maison. Ce cultivateur prétend avoir vu un étranger rôder cette matinée dans les environs, mais on n'a pu jusqu'ici retrouver ses traces.

— Samedi, 28 novembre, à six heures du matin, on a trouvé sur une des voies du chemin de fer de l'Ouest, à la gare de Batignolles, le corps d'un nommé Nicolas Morin-Sourcis, homme d'équipe. Il était couché en travers sur l'un des rails, la jambe gauche étendue et la droite repliée sur celle-ci. Cet homme était dans un état horrible à voir. Il avait le ventre ouvert et la cuisse gauche broyée.

D'après les informations auxquelles il a été procédé, la mort du sieur Sourcis serait le résultat d'un suicide.

— DE L'INSTRUCTION AGRICOLE. — Un de nos plus éminents agronomes, M. Jamet, vient de traiter avec sa supériorité habituelle, cette grave question, dans le *Journal d'Agriculture pratique*.

gnerie de Venise. Il s'agissait de la paix ou de la guerre; et la détermination était hérissée de difficultés d'autant plus impraticables, qu'en supposant la République de Saint-Marc engagée par ses vieilles relations d'amitié et même par son intérêt, à secourir la république florentine, elle en était empêchée par le traité de paix qu'elle avait signé avec le duc de Milan. Les membres les plus influents de la seigneurie avaient fait d'incroyables efforts pour savoir quelle était sur ce point l'opinion personnelle du doge. Mais Foscarelli, obstinément retranché dans la neutralité la plus impartiale, avait déclaré ne pouvoir juger qu'en saine connaissance de cause et après avoir entendu les raisons qui pouvaient militer en faveur de l'un ou de l'autre parti.

La salle était à peu près remplie, les sénateurs occupant la partie basse de l'hémicycle, le conseil des Dix placé à une table particulière au-dessus de laquelle flottait l'étendard de Saint-Marc, et les ambassadeurs étrangers assis sur des sièges d'honneur de chaque côté du siège ducal.

Lorsque tous les membres de la noble assemblée eurent ainsi pris la place qui leur était indiquée, soit par leur rang, soit par l'usage, le doge entra, monta lentement les degrés qui conduisaient au trône, et s'assit.

A la faveur de ce mouvement général, un des huissiers préposés à la garde intérieure de la salle ouvrit une petite porte, dont la teinte grisâtre se confondait tellement

Nous extrayons les passages suivants de ce remarquable travail :

Quand le labour des champs sera moins rude et plus fructueux, lorsque le salaire de l'ouvrier des campagnes sera au moins égal au salaire de l'ouvrier des villes, alors le courant s'arrêtera et l'équilibre sera rétabli. Mais le mal ne fera que s'accroître si l'on ne donne pas l'enseignement professionnel aux cultivateurs. Le travail de l'homme ignorant de son métier le fatigue et l'ennuie, et il l'abandonne tôt ou tard, parce qu'il ne lui offre pas une rémunération suffisante.

L'agriculture n'arrivera jamais à l'état d'industrie, elle ne fera jamais de progrès généraux, en France, tant que la majeure partie des exploitants du sol ignorera les éléments du métier, et les cultivateurs ignoreront toujours les premiers éléments de leur métier si on ne les enseigne pas dans les écoles primaires.

En France, l'agriculture est tout, c'est la base de la richesse publique; qu'est-elle dans l'enseignement universitaire? Rien!

La majorité des élèves qui fréquentent les lycées et les collèges se compose de fils de propriétaires ou de riches fermiers; ces enfants finissent leurs études, ils obtiennent des grades universitaires, et ils ne savent pas un mot d'économie rurale. Cependant, si on leur avait appris ce que vaut le sol et ce qu'il peut produire, ils se serviraient de l'enseignement agricole dans leur propre intérêt, et l'augmentation de la fortune territoriale de chacun ferait la richesse et la sécurité de tous. — T. Jamet, Président de la société agricole de l'Ouest.

— Le *Journal d'Agriculture pratique* poursuit, depuis quelque temps une enquête du plus haut intérêt pour l'agriculture française. Voici en quels termes M. Barral, rédacteur en chef du journal, résume cette discussion :

« Aujourd'hui il nous reste à clore la discussion ouverte sur le prix de revient du blé.

On peut dire que, d'une manière générale, le blé ne doit pas dépasser au-dessous de 20 francs l'hectolitre, pour que l'exploitant du sol couvre ses frais : avec une agriculture progressive, à ce taux il y a même bénéfice; mais avec une agriculture arriérée, il y a perte. C'est quand elle peut employer des engrais abondants, obtenus du meilleur marché possible, que l'agriculture prospère. Là où des épizooties déciment les troupeaux, non seulement la viande devient plus rare et plus chère, mais encore tous les produits du sol sont moins abondants, et l'exploitant s'appauvrit. Toute nature qui tend à augmenter la masse de substances alibiles, pour le bétail, amène un triple bien : elle accroît la quantité de viande produite, elle augmente les engrais, et par suite les récoltes, elle rend l'agriculture prospère. »

— Voici en quels termes M. Barral, rédacteur en chef du *Journal d'Agriculture pratique*, clot la revue météorologique agricole d'octobre :

« En résumé, le mois d'octobre a été assez favorable aux labours et aux semailles d'automne, à quelques rares exceptions près.

Les récoltes de la saison se sont faites dans de bonnes conditions, notamment pour la betterave et le sorgho. Les châtaignes ont été partout d'une grande abondance.

avec celle de la muraille, qu'il eût été bien difficile de les distinguer l'une de l'autre.

Il est évident que ce devait être là une issue secrète, connue seulement des familiers du palais. Par cette porte, un homme se glissa fortivement. Cet homme portait une longue cape grise qui le couvrait de la tête aux pieds, et un chapeau à larges bords très-enfoncé sur les yeux. Il fit deux ou trois pas en rasant le mur, et s'arrêta :

— J'ai eu tort, murmura l'huissier en passant tout près de lui, de céder aux désirs de votre camarade Bramante. Savez-vous bien que si l'on apprenait que j'ai laissé pénétrer ici un étranger, il m'arriverait certainement malheur. Vous m'avez donné dix bon sequins, c'est vrai, mais j'aurais beau dire que j'ai femme et enfants et que dix sequins sont bons à prendre où on les trouve, ou me chasserait sans pitié... à supposer qu'on ne m'envoyât pas réfléchir en prison sur mon imprudence. Vous m'entendez, n'est-ce pas ?

L'homme à la cape haussa les épaules.

— Au surplus, reprit l'huissier en baissant encore la voix, car l'émotion causée par l'entrée du doge commençait à se calmer, ce que vous m'avez promis n'est pas difficile à tenir; vous avez des oreilles, écoutez; vous avez des yeux, regardez; mais, pour l'amour de Dieu, ne bougez pas.

(La suite au prochain numéro.)

La situation du bétail est également satisfaisante; toutefois on signale quelque cas de pleuro-pneumonie dans le Nord. »

— La Russie possède aujourd'hui vingt-quatre établissements d'instruction agricole : le plus important est l'Institut agronomique de Gorigoretz, placé dans un domaine de ce nom, appartenant à la couronne, et situé dans le gouvernement de Mohilew. Un capital de 40,000 roubles environ (plus de 150,000 fr.) et des terres considérables avec près de trois mille paysans ont été, lors de sa création, affectés à cet établissement, qui se subdivise en une école pratique destinée aux simples cultivateurs, et une école d'enseignement supérieur ayant pour objet spécial de former des régisseurs aptes à administrer de vastes propriétés.

L'institution des premières fermes-modèles date également du commencement de ce siècle; mais ces tentatives ne furent point couronnées de succès. Les classes agricoles étaient encore trop peu familiarisées en Russie avec les premiers éléments d'une culture rationnelle pour pouvoir en apprécier les avantages. Aussi les deux premiers établissements de ce genre fondés, l'un en 1801, dans le gouvernement de Smolensk, l'autre, un an après, aux environs de Saint-Petersbourg, furent-ils fermés quelques années après leur création. En 1825, un nouvel essai eut lieu à Longaresk, dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw, mais il fut également infructueux.

Malgré ces échecs successifs, le gouvernement russe n'a pas voulu renoncer à son projet de stimuler les esprits et de frayer la voie aux novateurs par l'exemple d'établissements pouvant servir de modèles, et l'année 1848 a vu la création de huit nouvelles fermes-écoles, auxquelles on a affecté des terrains d'une étendue de 10,490 dessiatines (14,455 hectares). Le nombre total des élèves admis dans ces établissements s'élevait à huit cents en 1840, et ce chiffre a été, depuis cette époque, notablement dépassé. — Eugène Marie.

Pour les faits divers : P.-M.-E. CODET.

## ROUTE DÉPARTEMENTALE, N° 14, DE SAUMUR A LA VARENNE.

### Traverse de Chenehutte-les-Tuffeaux.

ACQUISITION DE TERRAINS.  
Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur,

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquérir, des propriétaires dont les noms suivent, les terrains ci-après désignés, nécessaires à l'élargissement de la route départementale, n° 14, de Saumur à la Varenne, dans la traverse du bourg de Chenehutte-les-Tuffeaux :

De la dame Jeanne Tombereau, épouse autorisée du sieur René Gaudicheau, cultivateur, demeurant à Trèves-Couault, quatre parcelles de jardin, situées au bourg des Tuffeaux, aux lieux nommés Saint-Jean, Bourg-Chiffon et la Colinnerie, section n° 738, 31, 617 et 728 du plan cadastral, contenant ensemble 9 ares 39 centiares, estimés à raison de 51 francs l'are, ci..... 478 fr. 89

Indemnité pour dommages causés aux récoltes..... 120 »  
Ensemble..... 598 89

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur les sommes mentionnées ci-dessus, devront le faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

En l'hôtel de la Sous-Préfecture de Saumur, le 2 décembre 1857.

Le Sous-Préfet,  
(659) V<sup>o</sup> O'NEILL DE TYRONE.

— Le *Journal amusant (Journal pour Rire)* est toujours le plus en vogue des journaux comiques : c'est un charmant journal de famille, et pour les établissements publics c'est une feuille très-avantageuse, car pour 17 fr. par an on a deux journaux : le *Journal amusant* et le *Musée Français-Anglais*, journal des grandes illustrations sérieuses.

BOURSE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE.  
3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 67 10  
4 1/2 p. 0/0 hausse 45 cent. — Fermé à 90 95.  
BOURSE DU 2 DÉCEMBRE.  
3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 67 50.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 90 70.

P. CODET, propriétaire-gérant.



Etude de M<sup>e</sup> PATOUEILLE, notaire à Montreuil-Bellay (successeur de M<sup>e</sup> BRY).

Hospice de Montreuil-Bellay.

### BIENS A AFFERMER

PAR ADJUDICATION,

Par le ministère de M<sup>e</sup> PATOUEILLE, notaire à Montreuil-Bellay,

Le mardi 5 janvier 1858, à l'heure de midi, dans l'une des salles dudit hospice, à Montreuil-Bellay.

Les biens dont s'agit seront divisés en 8 lots.

1<sup>er</sup> LOT. — *Pièce de l'Aumonerie.*

Six hectares 32 ares 50 centiares de terre, en une pièce, située derrière les Douves de Montreuil-Bellay, dont jouit actuellement le sieur Guichard, dit Feris.

2<sup>e</sup> LOT. — *Pièce de la Quarte.*

Cinq hectares 94 ares de terre, en un seul morceau, au canton de la Quarte, commune de Montreuil-Bellay, affermés au sieur Philippe Goron.

3<sup>e</sup> LOT. — *Biens à Méron.*

Quatre morceaux de terre, présentement affermés au sieur Jean Herbault, situés dans les cantons du Petit-Oripé, de la Guettard et des Haies-Onies, commune de Méron, contenant ensemble 97 ares 47 centiares.

4<sup>e</sup> LOT. — *Pré de l'Aumonerie.*

Soixante ares de pré, en une pièce, dans les Petits-Prés-de-la-Gaudine, commune de Montreuil.

5<sup>e</sup> LOT. — *Pré dans la Gaudine.*

Un hectare 71 ares de pré, dans la prairie de la Gaudine, dite commune de Montreuil.

6<sup>e</sup> LOT. — *Autre pré dans la Gaudine.*

Cinquante ares de pré, dans ladite prairie de la Gaudine, joignant M. Aubelle.

7<sup>e</sup> LOT. — *Le pré de Mollay.*

Quarante-quatre ares de pré, situés dans la prairie de Mollay, commune de St-Just-sur-Dive.

8<sup>e</sup> LOT. — *Droits champarts.*

Le droit de quart des fruits à percevoir chaque année sur :

1<sup>o</sup> Un hectare 75 ares 64 centiares de terre et vigne, situés au clos Saint-Jean ;

2<sup>o</sup> Dix-sept ares 33 centiares de vigne, sis en Pêcheux ;

3<sup>o</sup> Treize ares 20 centiares de terre, sis près le Parc ;

4<sup>o</sup> Huit ares 20 centiares de vigne, situés en Pêcheux ;

5<sup>o</sup> Un hectare 17 ares 98 centiares de terre et vigne, sis en Chiré ;

6<sup>o</sup> Cinqante-un ares 15 centiares de terre et vigne, sis au coteau Saint-Eloi ;

7<sup>o</sup> Cinqante-huit ares 2 centiares de vigne, sis aux Contents ;

8<sup>o</sup> Quatre hectares 3 ares 70 centiares de terre et vigne, sis au Champ-Noir ;

Le tout commune de Montreuil-Bellay ;

9<sup>o</sup> Et quatre hectares 65 ares 30 centiares de terre, sis aux Venaux, commune de Saint-Martin-de-Sanzay.

La durée du bail sera de 12 années qui commenceront par la récolte de l'année 1859.

S'adresser, pour tous renseignements, soit au secrétariat de l'Hospice, soit à M<sup>e</sup> PATOUEILLE, notaire, dépositaire du cahier des charges.

### MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M<sup>me</sup> veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,

PRÉSENTEMENT

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve de FOSLETHEUILLE, ou à M<sup>e</sup> DUTERNE, notaire à Saumur. (236)

### MAISON

A LOUER

Rue du Pavillon, n<sup>o</sup> 5,

Pour la Saint-Jean 1858,

Occupée précédemment par M. Pretceille, officier comptable.

S'adresser à M. PATERNE, même rue. (650)

### PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la

Caisse d'épargne

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

### AVES.

M<sup>me</sup> GUICHARD a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient d'établir un atelier de corsetière place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Ayant déjà exercé cette profession à Tours, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

### CHARLES DOVALLE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

ET LITTÉRAIRE.

Par Émile GRIMAUD.

Chez M. GAULTIER, libraire

à Saumur.

Prix : 50 centimes.

### A VENDRE

MAISON et JARDIN,

Sur la levée d'Enceinte, ancien Tir au pistolet.

S'adresser à M. BILLES, maître d'armes à l'Ecole. (624)

### ON DEMANDE A EMPRUNTER

12 à 15,000 francs

Sur Première Hypothèque.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

De très-jolis plants de peupliers suisses et d'Italie.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presle. (601)

On demande, pour une maison de campagne, un DOMESTIQUE pouvant entrer de suite au service; on désire qu'il connaisse le jardinage, et qu'il ait l'habitude des chevaux. S'adresser au bureau du journal.

## MAISON DUTAIL-MOLVAUX

RUE DU PUIIS-NEUF,

Près la place Saint-Pierre.

OUVERTURE des MAGASINS de Mercerie, Parfumerie, Passementerie, Tapisserie, Rubans de Soie, Corsets. (628)

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

### LIPAROLÉ-TONIQUE

Seul Cosmétique garanti infailible pour arrêter la chute des cheveux et les faire pousser en très-peu de temps,

Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

ÉMULSION-BALSAMIQUE pour blanchir et adoucir le teint et effacer les taches de rousseur.

COLD CREAM.

VELOUTINE DE VIOLETTE nouvelle Pâte pour adoucir la peau et prévenir les gerçures.

VIOLETTINE DE VIOLETTE pour faire briller les cheveux et les rendre souples.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR à toutes les odeurs.

EAU DE TOILETTE CHARDIN ET EAU DE VERVEINE DES INDES

SAVONS { aux fleurs de Magnolia, aux fleurs de Pêcher, et au Miel.

DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,

A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'Ecole de cavalerie.

On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN

### EAU D'ALBION

POUR LA TOILETTE.

Ce produit, qui peut être regardé comme le dernier secret de la chimie, est bien supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; 30 années de succès lui ont valu une préférence justement méritée.

GELLÉ FRÈRES, à Paris, 35, rue des Vieux-Augustins, et chez M. AVRILLON, M<sup>d</sup> parfumeur à Saumur. (619)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

## CARTE DE L'INDE COLORÉE.

Toute personne qui adresse franco à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris, trois timbres-poste de 20 centimes, reçoit immédiatement le numéro du Journal amusant qui contient la carte de l'Inde. Cette carte est coloriée, ce qui permet de distinguer les différentes provinces des possessions anglaises, et les positions des Anglais et des insurgés sont indiquées par des couleurs différentes; en sorte qu'on suit avec facilité les opérations militaires.

Le Journal amusant et le Musée Français-Anglais ne coûtent ensemble que 17 fr. par an, 10 fr. pour six mois, 5 fr. pour trois mois. — Ils donnent tous deux des dessins sur la guerre des Indes.

On s'abonne en envoyant un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris.

PAR SEMAINE

UN NUMÉRO DE

16 PAGES,

10 CENTIMES.

## JOURNAL ILLUSTRÉ DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

Bureaux : 46, rue Saint-Louis (au Marais), à Paris.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

ABONNEMENT D'UN AN.

Paris . . . . . 6 fr.

Départements . . . . . 8

TEXTE. — Voyages anciens et modernes, reproduits, traduits ou résumés : circumnavigations, explorations, découvertes; grandes chasses et grandes pêches; expéditions et combats maritimes, naufrages, hivernages célèbres. — Histoire naturelle. — Biographie des voyageurs célèbres. — Romans décrivant les contrées étrangères et leurs mœurs. — Excursions dans les départements français, dans leurs chefs-lieux et leurs localités les plus remarquables. — Voyages à travers la littérature, etc.

GRAVURES. — Vues des endroits les plus remarquables des deux mondes, portraits, gravures diverses, etc., etc.

Le cadre de cette publication atteste qu'elle aura tout en donnant à ses souscripteurs une lecture de nature à leur plaire, un intérêt véritable. — Le premier numéro du Journal illustré des Voyages et des Voyageurs a paru le dimanche 5 avril. — Les personnes qui voudraient recevoir directement par la poste le Journal illustré des Voyages et des Voyageurs, peuvent adresser dès à présent leur souscription à ses éditeurs, 46, rue Saint-Louis (Marais), à Paris. — MM. les abonnés recevront gratuitement les titres, couvertures et la table des matières du volume que formera, chaque année, le Journal illustré des Voyages et des Voyageurs. — En envoyant franco un timbre-poste de 20 centimes, on recevra, à titre d'essai, les deux premiers numéros.